



CESCE

Conseil économique, social, culturel et environnemental
S A I N T - B A R T H É L E M Y

RAPPORT

--

QUELLE STRATÉGIE CULTURELLE POUR SAINT-BARTHÉLEMY ?

Un outil structurant au service de l'identité, de la cohésion sociale et de
l'équilibre du développement territorial

--

MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE.....	3
INTRODUCTION : Quelle politique culturelle publique pour Saint-Barthélemy ?.....	4
AXE 1 – Formalisation du récit de Saint-Barthélemy.....	5
AXE 2 – Parcours d'intégration culturelle.....	6
AXE 3 – Identité, Patrimoine et Transmission.....	7
AXE 4 – Création artistique et équilibre local.....	8
AXE 5 – Vie associative et structuration locale.....	9
AXE 6 – Attractivité maîtrisée.....	9
AXE 7 – Gouvernance culturelle et concertation.....	11
CONCLUSION.....	12
MISE EN OEUVRE ET CALENDRIER INDICATIF.....	12
ANNEXE 1 : Pistes de fondements culturels de Saint-Barthélemy.....	13
ANNEXE 2 : Les symboles, exemple d'Anguilla.....	14
ANNEXE 3 : Illustrations visuelles du Récit de Saint-Barthélemy.....	16
ANNEXE 4 : Comité consultatif de politique culturelle.....	17
ANNEXE 5 : Liste des personnes rencontrées.....	18

SYNTHÈSE

Ce rapport décrit une stratégie culturelle ambitieuse pour Saint-Barthélemy, visant à protéger l'identité de l'île face à une pression touristique et démographique croissante.

Le document propose sept mesures clés. La première est la plus structurante : un récit historique partagé qui formalise les fondements de la culture de Saint-Barthélemy.

Le rapport présente ensuite trois mesures ayant pour objectif de la dynamiser :

- des dispositions permettant le renforcement de la protection du patrimoine vernaculaire
- un indicateur d'équilibre mesurant le poids de la culture vivante locale dans les actions culturelles mises en oeuvre ou soutenues par la Collectivité
- un programme de dynamisation des associations de quartier et des associations communautaires

Enfin, le document introduit la charte « Quiet Saint Barth », qui, basée sur le récit historique, prône un modèle de luxe discret et respectueux des traditions insulaires.

L'objectif global est de transformer la culture en un véritable levier de cohésion sociale et de développement durable d'ici 2030.

INTRODUCTION : Quelle politique culturelle publique pour Saint-Barthélemy ?

Saint-Barthélemy est aujourd'hui confrontée à une pression extérieure croissante liée à son attractivité résidentielle et touristique, à une transformation démographique rapide et à une visibilité internationale forte. Dans ce contexte, la culture locale existe mais demeure insuffisamment ancrée dans des valeurs partagées, ce qui rend sa transmission fragile.

La politique culturelle peut devenir un outil structurant au service de l'identité, de la cohésion sociale et de l'équilibre du développement territorial. L'objectif est double : il s'agit de préserver et transmettre l'identité culturelle de Saint-Barthélemy tout en proposant une offre culturelle vivante, accessible, maîtrisée et cohérente avec le modèle de développement insulaire.

Trois priorités stratégiques 2026–2030 se dégagent :

- Formaliser et diffuser un récit culturel partagé
- Protéger activement le patrimoine matériel et immatériel
- Assurer un équilibre mesurable entre ouverture culturelle et ancrage local

Le présent rapport s'organise autour de sept axes structurants et identifie 7 mesures clés.

LES 7 MESURES CLÉS IDENTIFIÉES PAR LE CESCE

1. Élaboration du « Récit de Saint-Barthélemy »
2. Mise en place d'un Parcours d'Intégration Culturelle
3. Renforcement progressif et gradué des dispositifs de protection et de valorisation du patrimoine
4. Création d'un indicateur d'équilibre culturel
5. Soutien aux associations de quartier et aux associations communautaires pour l'organisation d'événements et lancement de projets transverses
6. Mise en place d'une Charte « Quiet Saint Barth »
7. Création d'un Comité culturel consultatif

AXE 1 – Formalisation du récit de Saint-Barthélemy

Une culture qui n'est pas formulée se transmet difficilement. L'histoire de Saint-Barthélemy a longtemps été racontée par des récits extérieurs, aujourd'hui concurrencés par une image dominée par le tourisme de luxe.

Mesure 1 : Élaboration du « Récit de Saint-Barthélemy »

Ce texte de référence, élaboré à partir d'une consultation de la population (rencontres publiques et outils numériques), serait ensuite validé par les élus et constituerait le socle intellectuel de la politique culturelle et de la communication institutionnelle.

Les fondements identifiés sont :

- Un territoire de contrainte marqué par la rareté,
- Une ouverture historique fondée sur la circulation maritime,
- Une autonomie pragmatique forgée par l'éloignement,
- Une trajectoire caribéenne singulière,
- Une culture de la discrétion et de l'efficacité.

Deux documents sont fournis en annexes 1 et 2 du présent Rapport :

- Fiche détaillant les pistes autour desquelles les fondements culturels de Saint-Barthélemy pourraient s'articuler,
- Zoom sur la possibilité de choisir des symboles, avec l'exemple de la démarche menée dans ce sens par le gouvernement d'Anguilla, et de les intégrer dans le texte du Récit.

AXE 2 – Parcours d'intégration culturelle

Une fois élaboré, le Récit de Saint-Barthélemy doit être diffusé et approprié.

Mesure 2 : Mise en place d'un Parcours d'Intégration Culturelle

Ce parcours, accessible aux nouveaux habitants, aux saisonniers, aux équipes des plus grandes entreprises de l'île et aux visiteurs intéressés, pourrait prendre la forme :

- D'un module de présentation (1h30 à 2h),
- D'un support visuel ou numérique,
- D'un livret de référence synthétique.

Des partenariats avec les entreprises, établissements scolaires et structures touristiques sont encouragés.

En annexe 3 :

- Exemples d'illustration visuelle des éléments constitutifs du Récit, provenant d'œuvres réalisées par des artistes locaux.

AXE 3 – Identité, Patrimoine et Transmission

La protection du patrimoine est une condition de stabilité paysagère, d'équité intergénérationnelle et de durabilité économique. Elle prend tout son sens en relation avec le Récit historique de Saint-Barthélemy dont elle manifeste les fondements.

Mesure 3 : Renforcement progressif et gradué des dispositifs de protection et de valorisation du patrimoine

La stratégie repose sur quatre principes :

- Gradation des niveaux de protection,
- Articulation entre incitations et contraintes,
- Mobilisation des compétences propres de la Collectivité,
- Mise en œuvre progressive et concertée.

Actions structurantes :

- Élaboration d'un inventaire évolutif du patrimoine vernaculaire (citernes, murs, implantations paysagères, constructions anciennes).
- Intégration d'outils spécifiques dans les documents d'urbanisme : identification d'éléments à préserver, encadrement des démolitions, zonages patrimoniaux.
- Mise en place d'incitations conditionnées (bonus de surface, modulation des droits à construire).
- Aides financières ciblées et plafonnées pour la restauration prioritaire.
- Mobilisation éventuelle de leviers fiscaux locaux adaptés.

L'objectif n'est pas de figer le territoire, mais de rendre la destruction patrimoniale juridiquement et économiquement dissuasive, dans un cadre équitable.

AXE 4 – Création artistique et équilibre local

L'ouverture culturelle est une richesse à condition qu'elle demeure cohérente avec l'identité locale, nécessaire pour dynamiser le Récit historique et actualiser ses fondements.

De manière générale, les politiques culturelles publiques insistent sur deux objectifs complémentaires :

- Valoriser la création locale, notamment dans les expositions temporaires ou projets thématiques,
- Favoriser l'ouverture vers d'autres horizons, à travers des expositions internationales ou des prêts d'œuvres de collections étrangères, ce qui contribue à l'enrichissement des publics et à la circulation des œuvres.

Dans les Antilles françaises, la part d'expositions axées sur des artistes locaux est la suivante :

- Fondation Clément (Le François, Martinique) : 60 %,
- Espace d'art contemporain 14°N 61°W (Fort-de-France) : 70 %,
- Mémorial ACTe (Pointe-à-Pitre, Guadeloupe) : 35 %.

A Saint-Barthélemy, selon la programmation du musée du Wallhouse en 2025, ce ratio est nettement plus faible, avec un pourcentage estimé à 8%. Tout en conservant l'intérêt et la grande qualité de l'offre proposée, il semblerait intéressant de mettre en place un indicateur, qui suivrait également la part de la création artistique locale dans les événements culturels bénéficiant d'une subvention de la Collectivité.

Mesure 4 : Création d'un indicateur d'équilibre culturel

Cet indicateur annuel mesurerait la proportion de production locale dans :

- Les programmations muséales,
- Les événements soutenus,
- Les subventions attribuées.

Un objectif pluriannuel pourrait être fixé (par exemple convergence progressive vers un seuil défini en concertation). Cet outil permet un pilotage rationnel, sans repli identitaire.

Si cet outil confirme que la part de la production locale est effectivement faible, il pourra alors permettre d'engager une réflexion politique autour de l'idée d'encourager une production locale afin de renforcer l'identité culturelle de Saint-Barthélemy par l'art.

AXE 5 – Vie associative et structuration locale

Les associations de quartier et identitaires constituent un socle de cohésion sociale. Par l'importance historique des différents quartiers dans le développement de l'île, ces associations sont étroitement associées aux fondements du Récit de Saint-Barthélemy et elles peuvent contribuer à sa dynamisation..

Mesure 5 : Soutien aux associations de quartier et aux associations communautaires pour l'organisation d'événements et lancement de projets transverses

La maison des associations, inaugurée en juin 2025, a vocation à être un lieu d'échange et de travail pour mettre en valeur toutes les associations. Celles rencontrées par la commission culture du CESCE ont d'ailleurs toutes salué sa création.

Toutefois, dans le cadre de ces échanges, le CESCE a identifié une attente particulière de leur part en matière de soutien administratif et matériel pour l'organisation d'évènements.

Le CESCE suggère par conséquent, qu'en complément des concertations qui ont déjà eu lieu en amont de la création de la Maisons des associations notamment, de nouveaux échanges soient engagés au sujet de leurs besoins particuliers concernant la mise en place d'événements. En fonction de leurs retours et à terme, cela pourrait donner lieu à une réflexion pour développer les missions de la maison des associations en créant un service dédié à l'appui à l'organisation d'événements.

Il est également suggéré de promouvoir des initiatives transverses, par exemple :

- Initiatives interquartiers (Carnaval, régates, concours),
- Coordination d'actions solidaires (campagnes de cadeaux aux personnes âgées,..),
- Valorisation des traditions portées par les différentes communautés (Chants des Rois en janvier et février,..).

AXE 6 – Attractivité maîtrisée

Afin de protéger l'identité de l'île face à une pression touristique et démographique croissante, l'attractivité du territoire doit être culturellement située. Elle doit être définie, développée et maîtrisée en cohérence avec l'identité, l'histoire et les valeurs culturelles profondes de Saint-Barthélemy

En ce sens, le CESCE insiste sur le rôle central du Récit de Saint-Barth dans cette démarche puisqu'il permettrait de justifier et d'assumer un positionnement en tant que destination "Luxe discret".

Mesure 6 : Mise en place d'une Charte « Quiet Saint Barth ».

Cette charte prolongerait le Récit dans le champ économique et touristique, et constituerait un outil de différenciation stratégique.

Eléments constitutifs de la Charte culturelle du luxe discret

Préambule

Saint-Barthélemy s'est construite sur la rareté, la discrétion et l'autonomie. Le luxe qui s'y développe ne peut être ni démonstratif, ni standardisé, ni envahissant. Il doit prolonger une culture insulaire fondée sur le respect, le temps long et l'insertion dans le paysage humain et naturel.

Principe fondateur : à Saint-Barth, le luxe véritable est celui qui ne s'impose pas.

Les 6 principes de « Quiet Saint Barth » :

- Discrétion : Le luxe n'est pas un spectacle. Il se vit sans mise en scène excessive.
- Sobriété : La qualité prime sur l'ostentation, la retenue sur l'accumulation.
- Temps long : Saint-Barth n'est pas une destination événementielle mais un lieu d'ancrage.
- Respect des usages locaux : Le luxe s'adapte à l'île, jamais l'inverse.
- Insertion paysagère et sociale : Toute activité doit s'inscrire harmonieusement dans le cadre naturel et humain.
- Responsabilité : Le luxe implique une responsabilité envers le territoire qui l'accueille.

Statut proposé : référentiel culturel volontaire, pouvant ouvrir droit à une valorisation institutionnelle.

Champ d'application :

- Communication touristique,
- Événements soutenus par la Collectivité,
- Partenariats institutionnels.

AXE 7 – Gouvernance culturelle et concertation

La politique culturelle nécessite un cadre de concertation structuré afin de renforcer sa légitimité et son efficacité.

Cet axe vise à garantir la cohérence globale et l'acceptabilité sociale des orientations précédentes.

Mesure 7 : Création d'un Comité culturel consultatif

Comme le CESCE l'a déjà formulé dans son Rapport sur la culture rendu en juillet 2025, la gouvernance de la politique culturelle devrait pouvoir s'appuyer sur un comité culturel consultatif.

Ce comité, institué par délibération du Conseil territorial, aurait un rôle strictement consultatif. Il interviendrait en amont pour contribuer à la configuration stratégique des actions culturelles et en aval pour évaluer leur déploiement.

Sa composition serait mixte : représentants d'associations, acteurs culturels, habitants, personnalités qualifiées. Il ne disposerait d'aucune compétence en matière d'attribution des aides, qui demeure de la responsabilité de la Commission Culture.

Fréquence suggérée : deux à trois réunions annuelles.

Production : avis écrits transmis à la Commission Culture.

En annexe 4 :

- Fiche "Comité Consultatif de Politique Culturelle".

CONCLUSION

D'une manière générale, une politique culturelle ne peut se limiter à une programmation d'événements. Celle de Saint-Barthélemy peut devenir un outil structurant, garant de l'équilibre entre développement, identité et cohésion sociale.

En formalisant un récit partagé, en protégeant activement le patrimoine, en soutenant la culture vivante locale, en structurant la vie associative et en définissant un modèle d'attractivité cohérent, la Collectivité affirmerait une vision culturelle singulière : ouverte, mais maîtrisée ; dynamique, mais enracinée ; visible, mais fidèle à sa culture de la discrétion.

Ce rapport constitue une base stratégique. Sa réussite dépendra de la concertation, de la progressivité et de la constance politique dans sa mise en œuvre.

Volontairement, ce rapport n'aborde pas la question des infrastructures culturelles du territoire.

MISE EN OEUVRE ET CALENDRIER INDICATIF

2026

- Lancement de la consultation pour le Récit (texte et symboles)
- Création du Comité consultatif
- Définition de l'indicateur culturel

2027–2028 :

- Intégration progressive des outils pour la protection et la valorisation du patrimoine dans les documents d'urbanisme
- Déploiement du Parcours d'Intégration
- Mise en place de la Charte

2029–2030 :

- Évaluation globale
- Ajustements réglementaires et stratégiques

ANNEXE 1 : Pistes de fondements culturels de Saint-Barthélemy

Un territoire de contraintes

Saint-Barthélemy est une île de petite taille, sèche, sans ressources agricoles significatives ni eau douce permanente. Cette géographie n'a jamais permis une économie d'abondance. La rareté constitue la condition fondatrice du territoire et a imposé, dès l'origine, sobriété, adaptation et économie de moyens.

Une île ouverte par nécessité

Faute de production interne, l'île s'est construite dans des logiques de circulation maritime et commerciale. La mer, plus que la terre, a structuré les modes de vie. L'ouverture au monde n'est pas un choix récent mais une condition historique de survie et de développement.

Une autonomie forgée par l'éloignement

Les tutelles françaises et suédoises ont toujours été lointaines et peu présentes. Cette distance a produit une forte capacité d'auto-organisation locale, une responsabilité individuelle et collective assumée, et une culture de l'action pragmatique. À Saint-Barthélemy, l'autonomie est née de la nécessité, non de l'idéologie.

Une trajectoire caribéenne singulière

Bien que située dans la Caraïbe, l'île n'a pas suivi le modèle dominant des sociétés de plantation. Peu d'exploitations, un esclavage quantitativement limité et l'absence de structuration plantationnaire ont orienté son histoire vers une culture portuaire, atlantique et pragmatique.

Le rôle central de l'initiative locale

En l'absence d'un État fortement impliqué, l'Église, les solidarités locales et les initiatives individuelles ont assuré des fonctions essentielles : éducation, santé, cohésion sociale. Dans une petite société insulaire, chaque initiative compte et peut avoir un impact durable.

Conclusion : une culture de la discrétion et de l'efficacité

De cette histoire est née une culture sobre, discrète, peu démonstrative, attachée à l'efficacité plus qu'au discours. Cette culture silencieuse structure profondément les comportements et les choix collectifs, sans rechercher l'ostentation.

ANNEXE 2 : Les symboles, exemple d'Anguilla

Exemples des symboles d'Anguilla

Chanson : God Bless Anguilla
Oiseau : Tourterelle Zenaida (Zenaida aurita)
Couleurs : Orange, blanc et turquoise
Sport : Courses de bateaux
Arbre et fleur : Cèdre blanc
Plat traditionnel : Pois et riz avec poisson
Animal : Lézard terrestre

Anguilla, territoire britannique d'outre-mer dans les Caraïbes, a choisi ses symboles nationaux en fonction de leur importance culturelle, historique et identitaire. Bien qu'il n'existe pas de procédure officielle unique documentée pour l'ensemble des symboles, leur sélection s'est faite selon les principes suivants :

1. Drapeau national

Adopté le 30 mai 1990.

Il s'agit d'un Blue Ensign britannique portant les armoiries d'Anguilla.

Symbolisme :

Les trois dauphins entrelacés représentent l'unité, la force et l'endurance.

Le cercle symbolise la continuité et la communauté.

Le bleu et le blanc évoquent la paix et la mer entourant l'île.

Le drapeau actuel est issu d'une évolution des drapeaux utilisés durant la période d'indépendance (notamment le drapeau « Mermaid » de 1967). Il reflète un équilibre entre l'affirmation de l'identité locale et la reconnaissance de la souveraineté britannique.

2. Armoiries nationales

Elles reprennent les trois dauphins du drapeau. Elles renforcent les valeurs de force, d'unité et de continuité.

3. Oiseau national : Tourterelle Zenaida (Zenaida aurita)

Choisie pour sa présence sur l'île et son caractère paisible, elle symbolise la tranquillité et la douceur d'Anguilla.

4. Fleur nationale : Cèdre blanc (Tabebuia heterophylla)

Arbre indigène des Caraïbes aux fleurs en forme de trompette roses ou blanches. Sélectionné pour sa beauté et sa présence importante dans le paysage naturel.

5. Arbre national : Cèdre blanc

Il joue un rôle symbolique et écologique. Endémique et utile, il représente la résilience et le patrimoine naturel de l'île.

6. Devise nationale :

« Unity, Strength, and Endurance » (« Unité, Force et Endurance »)

Cette devise est directement liée à la signification des trois dauphins et reflète les valeurs adoptées notamment lors de la révolution de 1967 et du mouvement vers l'autonomie.

Résumé du processus de sélection : les symboles nationaux d'Anguilla ont été choisis avec la participation des dirigeants locaux, d'historiens et, dans certains cas, avec une consultation publique, particulièrement après la révolution de 1967 et lors du développement constitutionnel.

L'accent a été mis sur :

- La représentation des valeurs anguillaises,
- La mise en valeur de la faune et de la flore locales,
- Le respect du contexte historique britannique tout en affirmant la fierté locale.

En s'inspirant de l'exemple d'Anguilla, Saint-Barthélemy pourrait identifier plusieurs symboles également (chanson, Oiseau, Couleur.....)

ANNEXE 3 : Illustrations visuelles du Récit de Saint-Barthélemy

Oeuvres réalisées par des artistes locaux



Rôle du vent



Excès de l'activité touristique actuelle



L'indigo, l'une des cultures principales de l'île avec le tabac et le coton



Empreinte de poisson, base de l'alimentation



Zulma Lédée, rétrocession à la France



Rôle de l'Eglise

ANNEXE 4 : Comité consultatif de politique culturelle

Un Comité Consultatif de Politique Culturelle : qu'est ce que c'est ?

C'est une instance de dialogue et d'échanges entre les acteurs culturels et les élus, sur la vie et la politique culturelle d'un territoire.

Composition

D'après les analyses comparatives réalisées, à Saint-Barthélemy, un Comité Consultatif de Politique Culturelle pourrait être composé de :

- Représentants des institutions culturelles (dirigeants ou représentants de musées, théâtres, bibliothèques, etc.). Leur rôle : apporter une expertise concrète sur la gestion et les besoins des structures culturelles,
- Professionnels du secteur culturel (artistes, auteurs, metteurs en scène, créateurs indépendants, etc.). Ils représentent les acteurs de terrain et peuvent défendre les intérêts des praticiens,
- Experts (spécialistes de la culture, personnes diplômées dans le secteur de la culture, etc.). Ils apportent un regard analytique ou critique sur les politiques envisagées,
- Représentants des collectivités territoriales (élus locaux). Leur présence permet d'ancrer les décisions dans le territoire,
- Représentants de la société civile (membres d'associations, habitants, référents de quartier). Ils garantissent une prise en compte des attentes citoyennes.

Articulation possible entre Commission Culture (organe politique) et Comité Consultatif de Politique Culturelle (organe consultatif)

Les mécanismes de coordination, de représentation et de dialogue peuvent prendre plusieurs formes :

- Saisine (ou consultation formelle) : le Comité Consultatif est saisi par la Commission Culture pour donner un avis sur tout projet lié à la politique culturelle du territoire (les avis rendus ne sont pas contraignants),
- Représentation croisée → des élus siégeant à la Commission Culture peuvent être membres du Comité Consultatif, ou inversement. Cela permet une continuité entre la décision politique (Commission) et la réflexion stratégique (Comité),
- Remise de rapports réguliers ou de recommandations par le Comité Consultatif,
- Organisation d'échanges réguliers : réunion conjointe ou séminaires de travail pour dialoguer sur des sujets stratégiques (ex. élaboration de la stratégie culturelle du territoire ou du plan d'actions de la politique culturelle territoriale).

ANNEXE 5 : Liste des personnes rencontrées

- Bettina Cointre, Éluë du Conseil territoriale, Présidente de la Commission Culture
- Charles Moreau, Responsable Musée du Wall House
- Avon D. Carty, Directrice du Département Jeunesse et Culture - Min. développement social Anguilla
- CTTSB
- Association Luso Saint-Barth
- Association Tèt Ansanm
- Association de Corossol, ALC SBH
- Association des Amis de Saint-Thomas
- AJOE
- Référente du quartier de Flamands
- Domaine Félicité
- Nautil Architecture
- Sibarth Bespoke Villa Specialists
- Missimmo
- My Villa in Saint Barth
- Wimco St. Barth Properties
- Eden Rock Villa Rental
- Barnes Saint-Barth
- Gyp Sea St Barth
- Hôtel le Barthélemy
- Hôtel Manapany